

COMMUNIQUE DU PARQUET MILITAIRE

Dans la nuit du mardi 21 juin 2022 aux alentours de 20 heures, un incident mortel s'est produit dans le périmètre de sécurité de la Base Aérienne 511 et a coûté la vie à deux (02) personnes de sexe féminin. Une troisième personne a été blessée et conduite à l'hôpital pour des soins appropriés.

En effet, un véhicule de marque Toyota rav4 immatriculé 6697 E403 s'est retrouvé dans le dispositif des éléments de sécurité. A la suite des alertes à la voix et des tirs de sommations qui n'ont pas été respectés, la sentinelle a été obligé de stopper ledit véhicule par des tirs, alors que celui-ci fonçait tout droit sur le poste.

Le procureur militaire s'est rendu immédiatement sur les lieux et une enquête a été ouverte, afin de situer les circonstances exactes et les responsabilités.

Le parquet militaire saisit ce malencontreux incident pour appeler la population à la coopération et au respect des périmètres de sécurité des installations sensibles.

Il adresse ses profondes condoléances aux familles éplorées et souhaite prompt rétablissement au blessé.

Ouagadougou le 22 juin 2022



LE PROCUREUR MILITAIRE

Magistrat Commandant
W. J. Pascaline ZOUNGRANA